

JEUDI 10 AVRIL 2025

**DISCOURS DE M. ANTONY GEROS, PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE DE
LA POLYNÉSIE FRANÇAISE
OUVERTURE DE LA SESSION ADMINISTRATIVE**



Monsieur le Président de la Polynésie française,

Madame la Vice-présidente,

Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement,

Monsieur le Haut-commissaire de la République en Polynésie française,

Madame la présidente du Conseil Économique, Social, Culturel et Environnemental,

Mesdames et Messieurs les députés et sénateurs,

Mesdames et Messieurs les élus, Chers collègues,

Monsieur le Secrétaire Général du Gouvernement,

Monsieur l'Amiral aux Forces Armées en Polynésie française,

Mesdames et Messieurs les membres de la Cour au Palais de Justice de Papeete,

Mesdames et Messieurs les responsables des confessions religieuses,

***Mesdames et Messieurs les chefs de service de l'administration du Pays et de l'Etat et bien
entendu de notre Institution,***

Mesdames et Messieurs les Maires et distingués invités,

Mesdames et messieurs de la presse écrite, parlée et télévisée,

***Sans oublier nos amis du public qui assistent à cet évènement en présentiel ou en distanciel
derrière leur petit écran ou à travers les réseaux sociaux,***

'la ora na i roto i te here o te Atua i to tatou nei farereiraa i teie po'ipo'i api !

C'est fort d'un sentiment de privilège et aussi d'honneur que je m'adresse à vous aujourd'hui, lors de cette ouverture solennelle de la session administrative 2025 de l'Assemblée de la Polynésie française.

En effet, nous nous retrouvons aujourd'hui dans cette enceinte emblématique de Taraho'i, à l'orée d'une nouvelle session administrative dans le respect des dispositions normatives qui animent notre institution. En cette matinée du 10 avril 2025, nous honorons la continuité démocratique et réaffirmons ensemble notre attachement aux valeurs de transparence, de responsabilité et de service public.

Ce moment solennel nous rappelle que notre Assemblée n'est pas seulement un organe de décisions. Elle est aussi un lieu de rencontre entre l'histoire et l'avenir, entre les aspirations populaires et les exigences institutionnelles. À l'aube de cette nouvelle session, je veux saluer l'engagement de chacune et chacun d'entre vous, qui donne vie à cette démocratie parlementaire polynésienne, jeune, singulière, mais résolument tournée vers l'avenir.

Permettez-moi tout d'abord de dresser un bilan de notre activité parlementaire depuis le début de cette mandature. L'année 2023 fut dense, et les premiers mois de 2024 n'ont fait que confirmer notre dynamisme collectif.

Depuis le début de cette mandature, et particulièrement entre janvier 2023 et Décembre 2024, notre Assemblée a maintenu un rythme soutenu et rigoureux que vous pourrez apprécier dans le détail en parcourant le Rapport d'activité établi à cet effet et disponible sur le site institutionnel de notre Assemblée.

Ainsi tout au long de cette séquence, nous avons amorcé une réforme attendue du Règlement intérieur, clarifiant les procédures, renforçant les droits de l'opposition et modernisant l'organisation interne. Cette réforme, co-construite avec les groupes politiques, témoigne de notre capacité à évoluer ensemble dans un esprit de responsabilité, de concertation et de cohésion.

Cette période a également été marquée par une volonté forte de renforcer le contrôle budgétaire. Nous avons ainsi donné une nouvelle impulsion à la Commission de Contrôle Budgétaire et Financier (CCBF), désormais plus active dans le contrôle de l'évaluation des politiques publiques et de la régularité des dépenses engagées.

Notre Assemblée a aussi multiplié les missions d'information, notamment sur :

- le coût de la vie et les produits de grande consommation,
- la situation de l'habitat social,
- les inégalités scolaires,
- et la gouvernance foncière.

Nous avons su conjuguer l'action législative avec un travail de fond sur les enjeux structurants de notre société.

À cela s'ajoute un renforcement des coopérations inter-institutionnelles, avec les conseils municipaux, les services du Haut-commissariat, la Chambre Territoriale des Comptes, mais aussi les acteurs de la société civile, régulièrement associés à nos réflexions et auditions.

Enfin, les commissions ont développé de nouvelles pratiques, en organisant des réunions délocalisées, des visites de terrain, des forums thématiques et des colloques spécialisés. Ces formats hybrides et participatifs ont permis d'établir un lien plus direct entre le citoyen et le législateur.

Tout cela démontre une chose essentielle : l'Assemblée n'est pas un organe figé. Elle est un espace vivant, réflexif, responsable, qui sait écouter, questionner, produire et décider.

Sans attendre l'ouverture de la Session administrative, entre janvier et avril de cette année, notre Assemblée a maintenu un rythme soutenu et rigoureux. En effet, ce ne sont pas moins de :

- **5 textes qui ont été** adoptés en plénière,
- **32 textes** qui ont été débattus et validés en Commission Permanente,
- et **56 textes qui ont été** examinés au fond, par les commissions législatives, avant leur adoption en séance.

Ces chiffres parlent d'eux-mêmes. Mais au-delà du volume, c'est la **qualité** de nos travaux qui mérite d'être soulignée.

Ainsi quatre temps forts ont rythmé ces premiers mois :

1. **D'abord la mise en place du Code de déontologie**, marquée par l'entrée en fonction du premier Déontologue de l'Assemblée, dès janvier de cette année, et qui a marqué une étape décisive dans la moralisation de la vie parlementaire.

Ce qu'il faut retenir c'est qu'à l'instar du Sénat national, notre Assemblée a choisi d'adopter comme structure d'encadrement, un comité de déontologie composé d'élue(s), accompagné(e)s dans leurs avis et décisions, de l'expertise d'un déontologue.

Comme je l'évoquais tantôt ce dernier ayant été activé, il n'appartient plus qu'au membre de ce comité de commercer à s'investir sur les sujets divers et variés qui susciteront la saisine de leur pair.

2. Le deuxième temps fort a concerné, **la préparation active de la conférence fondatrice du Groupement des Parlements des Îles du Pacifique (GPIP)** à Fidji, destiné à renforcer notre ancrage régional. Elle s'inscrit dans une dynamique régionale initiée dès 2013 par l'Assemblée de Polynésie française, qui en assure depuis, le secrétariat permanent. Après des années de concertation, notre territoire a porté un élan décisif en vue de l'officialisation de cette structure, notamment lors des rencontres à Tonga en 2023 et à Palau en 2024. C'est à l'issue de ces échanges que les Présidents des parlements de Tonga, Fidji, Palau et des Îles Salomon, représentant la diversité culturelle du Pacifique — polynésienne, mélanésienne et micronésienne — ont décidé de se réunir à Tahiti en février dernier, sous mon impulsion, pour prérédiger le document constitutif du futur GPIP, qui prendra désormais le nom d'Assemblée Interparlementaire du Pacifique. Cette conférence fondatrice se tiendra au mois d'août prochain à Fidji, consolidant ainsi notre ancrage régional, et positionnant la Polynésie comme moteur de l'unité parlementaire des îles du Pacifique.

3. Le troisième temps fort de ce début d'année a concerné, **la lutte contre la vie chère** et constitue toujours à ce jour, l'un des combats les plus urgents et les plus légitimes que nous devons mener au sein de cet hémicycle. Elle touche à la dignité de nos concitoyens, à leur pouvoir d'achat, à leur

santé, à leur capacité à vivre décemment sur leur propre terre. Elle est, en somme, une question de justice sociale.

Les récents travaux de notre Assemblée, à travers le colloque sur la vie chère organisés du 19 au 20 mars dernier, ont permis d'en dresser un diagnostic clair et partagé et d'aboutir à la conclusion unanime de considérer que les causes de la vie chère en Polynésie française sont multiples, profondes, et souvent structurelles.

D'une part, notre éloignement géographique et notre insularité multiple, engendrent des coûts logistiques inévitables. D'autre part, notre marché est restreint, concentré, et dominé par quelques acteurs économiques qui exercent parfois une position de force excessive, notamment à travers des **exclusivités d'importation** et des **intégrations verticales** qui réduisent la concurrence et alimentent des marges commerciales déraisonnables — parfois supérieures à 40 % du prix final.

Face à cette réalité, nous ne pouvons plus nous contenter de demi-mesures ou d'ajustements marginaux. Le statu quo n'est plus tenable. Il nous faut des réformes courageuses, des mécanismes de régulation plus exigeants, une **refonte de notre modèle économique**, qui place l'intérêt général avant les intérêts particuliers.

Parmi les dix propositions structurantes issues du colloque et de l'expertise de ce qui nous ont accompagné, plusieurs méritent d'être portées dès à présent par notre Assemblée. Mais avant de m'y impliquer plus avant, je me permettrai de continuer avec ces mêmes partenaires économiques de maintenir le contact afin d'approfondir les points d'ombres ou de doutes qui méritent qu'on s'y attarde.

À ces propositions économiques, j'ajouterai une volonté politique forte : celle de bâtir **une souveraineté alimentaire progressive**, en soutenant résolument la production locale, les circuits courts, les coopératives agricoles et les outils logistiques collectifs. Il ne s'agit pas de tout produire localement, mais de produire mieux ce que nous pouvons, à des coûts maîtrisés et accessibles pour tous.

Mes chers collègues,

Nous avons désormais les constats, les propositions, l'élan collectif. Il nous reste à faire preuve de **volonté, de constance et de cohérence dans l'action**. Le peuple polynésien attend des résultats concrets, pas seulement des intentions. À nous d'engager les textes nécessaires, de suivre leur mise en œuvre, et de faire de cette cause une priorité territoriale.

La vie chère ne doit plus être une fatalité. Elle doit devenir un **levier de transformation** pour construire une Polynésie plus équitable, plus forte, plus solidaire.

Nous y veillerons !

4. Parmi les temps forts du début de cette année, je souhaite mettre un accent particulier sur un moment à la fois émouvant, pédagogique et hautement symbolique : **l'Assemblée des Représentants Juniors de la Polynésie**, tenue ici même, les **2 et 3 avril dernier**.

Oui Mesdames et Messieurs, chers collègues,

C'est avec une fierté sincère que nous avons accueilli, dans notre hémicycle, les **élèves de CM1 et CM2 issus des cinq archipels**, représentant l'enseignement public comme privé, y compris ceux en situation de handicap. Tous ont incarné, avec une dignité et une fraîcheur admirable, les valeurs de la démocratie participative.

Cette initiative, que nous avons souhaitée inclusive et équitable, a constitué bien plus qu'un exercice symbolique. Elle fut un **acte d'éducation à la citoyenneté** dans son expression la plus vivante : apprendre en agissant et comprendre les institutions en les pratiquant.

Les deux thématiques choisies cette année – « **Le bien-être à l'école** » et « **La lutte contre la pollution incessante** » – témoignent d'une lucidité remarquable. Ces enfants nous ont rappelé l'essentiel : le droit de s'épanouir dans un cadre scolaire bienveillant, et l'urgence d'agir pour préserver notre environnement, patrimoine commun et pilier de notre identité.

Encadrée par un comité de lecture réunissant représentants de l'Assemblée, inspecteurs et conseillers pédagogiques, cette session a permis de faire émerger des propositions concrètes, des témoignages puissants, et surtout une parole jeune que nous devons entendre et relayer. Car ces jeunes, ce sont **nos futurs représentants, enseignants, médecins, artisans ou chefs d'entreprise**.

L'Assemblée Junior n'est pas un simple événement. Elle est devenue un **véritable rendez-vous institutionnel**, un miroir dans lequel nous pouvons lire l'avenir de notre société. Elle engage notre responsabilité collective : celle d'accompagner, d'écouter et de construire avec la jeunesse de Ma'ohi Nui.

Comme vous pouvez le constater Mesdames et Messieurs, chers collègues, le calendrier d'activité de notre institution de ce début d'année a été dense et soutenu.

Les mois à venir seront marqués par un calendrier tout aussi garni à propos duquel je ne retiendrai qu'une petite série de rendez-vous emblématiques :

- **La conférence-exposition sur l'histoire de Tetuna'e** le 30 juin prochain. Tetuna'e fut le premier législateur du fenua dont le nom honore l'immeuble administratif de Taraho'i. Connaître son histoire est essentiel pour non seulement les élu(e)s de Taraho'i mais également pour les historiens en herbe qui souhaiteraient approfondir leur connaissance ;
- **Le colloque sur la politique du foncier** du 11 au 14 août, nous permettra de nous impliquer sur l'épineux problème de l'indivision et de la protection du foncier en Polynésie ;
- **La conférence sur la période du protectorat et la guerre franco-tahitienne** le 9 septembre permettra aux polynésiens de renouer avec cette période de son histoire ;
- **Le colloque sur les énergies renouvelables** du 13 au 15 octobre qui impliquera les élus sur un aspect important de l'évolution de son économie à travers la thématique de la transition énergétique ;
- **Et enfin l'hommage rendu au guerrier Opuhara**, le 12 novembre de cette année. Opuhara qui continue à incarner la figure emblématique du protecteur des traditions et de la culture maohi s'est

illustrée une dernière fois, lorsqu'il a affronté Pomare lors de la bataille de Feipi qui a marqué l'ère du début du christianisme en Polynésie nous dit-on.

À travers ces événements, notre Assemblée entend continuer à dialoguer avec l'Histoire, le patrimoine et les grands enjeux contemporains. Nous voulons faire vivre notre mémoire, tout en éclairant les choix de demain.

L'Assemblée, c'est aussi un lieu de travail et de modernisation. Cette année 2025 sera jalonnée de chantiers importants qui nous permettront de répondre aux besoins de réhabilitation de certains de nos bâtiments et locaux sans oublier les études nécessaires à l'avancement du projet de reconstruction du site de Tarahoï en vue de marier les besoins institutionnels au caché culturel des lieux.

Notre démarche est guidée par le souci de préservation du patrimoine, d'efficacité énergétique, et de valorisation du site de Tarahoï comme espace institutionnel et culturel de premier plan.

La Polynésie française n'est pas isolée. Elle est une voix dans le concert des peuples insulaires du Pacifique, et un partenaire dans l'espace francophone régionale et internationale.

Ainsi l'année 2025 sera également marquée d'une part, par notre participation au séminaire de la Francophonie qui se déroulera à Paris du 9 au 11 juillet ;

- Et d'autre part, par notre participation à la création officielle de l'Assemblée Interparlementaire du Pacifique, prévue à Fidji du 25 au 29 août et dont j'évoquais tantôt les tenants.

Ces coopérations renforcent notre capacité à mutualiser les bonnes pratiques, à faire entendre la voix des peuples océaniques, et à porter nos revendications sur la scène internationale, notamment en matière de décolonisation et de développement durable.

Enfin, je vous informe d'ores et déjà que plusieurs propositions d'initiatives parlementaires seront prochainement débattues au sein de notre Assemblée et non des moindres. Je pense notamment à la proposition de Loi de Pays encadrant la profession de comptable ainsi qu'à celle confiant aux communes la compétence en matière de développement économique ;

pour ne citer que celles là.

Lors de cette même séance, nous allons procéder au renouvellement des présidences de commissions qui ouvre un nouveau cycle de travail au sein de notre Assemblée. Cette année, chaque commission sera invitée à s'inscrire dans une démarche structurée et transversale, afin d'approfondir les grands enjeux qui traversent notre société. À cet effet, des fiches thématiques sont en cours de préparation pour servir de base commune à la réflexion. Elles permettront à chaque commission d'organiser ses travaux de manière cohérente, en lien avec les réalités du pays, et de formuler des propositions concrètes au service de l'intérêt général."

Ces propositions doivent permettre à notre Pays de mieux structurer son développement, de moderniser son administration et d'assurer une gouvernance plus proche des réalités locales.

Mes chers collègues,

La session administrative que nous ouvrons aujourd'hui est un espace de réflexion, de débat, de confrontation constructive, au service du Fenua. Elle doit rester l'expression d'un dialogue ouvert entre l'Assemblée, le Gouvernement et la société.

Je formule le vœu que nous puissions mener nos travaux dans un esprit d'écoute, d'exigence, mais aussi d'unité. Car ce qui nous rassemble est plus fort que ce qui nous divise : l'amour de notre Pays, le sens du devoir, et la volonté de construire un avenir digne pour les générations futures.

Mauruuru e ua nui te aroha !